

MINISTERE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET : n° _____ /MTERFPPS/DGTFP/DFP/2202

portant intégration et nomination de Monsieur DILOUNGOU-DINGA dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des services administratifs et Financiers (SAF.) Administration Générale.

LE PREMIER MINISTRE

(/isus/

DGF.

LOF.

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u l'ordonnance n° 019/84 du 23.8. 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 portant statut général des Fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21. 6. 1958 fixant le règlement de la solde des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962 fixant le statut des cadres de la catégorie A des services administratifs et Financiers (SA (JORC 1963 - page 37) ;
- (/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197 /FP du 5.7. 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3. 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8 ;
- (/u le décret n° 67/50 du 24.2.1967 réglémentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5. 7. 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 84/856 du 8.8. 1984 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret n° 84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- (/u la lettre ne 4806/MEN/DGEM/DOB du 14-9-1984 du Directeur de l'orientation et des bourses transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;
- (/u l'attestation de fin d'études n° 4349/MEN/DGEM/DOB du 31. 08. 1984 .
- (/u le décret n° 74/229 du 10.6.1974 portant attribution de certains avantages aux Economistes statisticiens et les Diplômés de grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement Supérieur de Commerce ;
- (/u le décret 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;

415

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret 62/426 du 29 Décembre 1962 susvisé, Monsieur DILOUNGOU-DINGA, né le 28 Mai 1954 à Mayéko, titulaire du Doctorat de 3ème Cycle (Spécialité : Monnaie et Budget), obtenu à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de Clermont I (FRANCE), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur des SAF de 2ème échelon stagiaire, indice 890.

ARTICLE 2.- Conformément aux dispositions du décret 74/229 du 70 Juin 1974 suscité, l'intéressé est classé Administrateur des SAF de 4ème échelon stagiaire, indice 1110.

ARTICLE 3.- Monsieur DILOUNGOU-DINGA est mis à la disposition du Ministère des Finances et du Budget.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JOREC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 15 Mai 1985

Par le Premier Ministre;

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MAESIGMA. -

- Ange Edouard FOUNGUI.

AMPLIATIONS :

JOREC.	1
DGFP/DGICE.	3
DGICE.BST.	2
D.G.B.	3
D.C.B.	1
MINI.FINANCES ET BUDGET	2
INTERESSE.	1
DOSSIER.	3
SGCN/BC.	2